



Syndicat national Force Ouvrière  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) - [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

## *CSA du MESR du 3 février 2026*

### **Déclaration préalable**

Ce CSA se tient alors qu'un budget est en passe d'être adopté, encore une fois à coups de 49-3. Ce budget est un budget de guerre, avec un budget des armées qui passe devant tous les autres budgets. FO ESR dénonce ce budget et dénonce aussi la militarisation qui va avec. Nous avons appelé à un rassemblement lundi dernier en raison de l'annonce de la venue à la Sorbonne du général Mandon, chef d'État major des armées, celui-là même qui voudrait que l'on sacrifie nos enfants pour la guerre, pour une leçon inaugurale d'une chaire de Paris 1 Panthéon-Sorbonne « Grands Enjeux Stratégiques Contemporains », chaire financée notamment par les marchands d'armes MBDA (fabricant de missiles), Thales et Naval Group. Nous nous félicitons que ce rassemblement ait été rejoint par plusieurs centaines de personnes, pour lesquelles l'Université n'est pas le lieu de la propagande belliciste du gouvernement. Nous le redisons avec force : l'Université n'est pas un lieu d'endoctrinement et d'embrigadement ; nous dénonçons donc et demandons le retrait de toutes les mesures accompagnant la militarisation des universités ou établissements d'enseignement supérieur et de recherche, à commencer par les ECTS accordés aux jeunes qui s'engageraient dans le service national volontaire, mais aussi les divers procédés qui permettent les empiètements sur les diplômes et les intrusions de militaires dans les établissements d'enseignement supérieur : entre autres le certificat défense et sécurité à l'université de Lorraine, le forum sur les « métiers de la sécurité » à Rennes 2, ou encore le « bonus esprit-défense » à Aix-Marseille Université. FO ESR dénonce aussi les interventions des fonctionnaires sécurité-défense qui entravent la liberté et le développement de la recherche, les ZRR, de plus en plus nombreuses, étant utilisées comme un moyen pour écarter de jeunes chercheurs étrangers sans aucune raison valable.

Le budget de guerre est aussi porteur de graves conséquences en matière de dégradation des conditions de travail et de baisse de qualité du service rendu, ce que traduisent les déficits dans les universités, les coupes horaires massives dans les formations, les non recrutements de titulaires, la contractualisation accrue, les surcharges horaires massives des universitaires (fort justement dénoncée par la présidente de l'université Paul-Valéry de Montpellier), l'augmentation des droits d'inscriptions en contradiction avec la gratuité de l'enseignement public, ainsi que les attaques contre la recherche, avec en particulier des « désuétudes » nombreuses, notamment dans le secteur SHS. Aux postes supprimés dans les premier et second degrés, suppressions contre lesquelles les collègues sont en train de se mobiliser, s'ajoutent les postes consommés par les doubles concours de la réforme des concours d'enseignement et de la formation des enseignants. Cette réforme instaure de plus une inégalité inacceptable devant le concours de professeur des écoles, avec le « concours spécial » et, en trop d'endroits, ne prévoit aucune poursuite d'études pour les étudiants qui auront échoué aux concours, du 1<sup>er</sup> comme du 2<sup>nd</sup> degré.

Le passage en force de ce budget de guerre a eu pour contreparties en trompe-l'œil diverses mesures, telle que la généralisation du repas à 1 € pour les étudiants. Or le budget nécessaire

pour la simple compensation de la baisse du prix du repas n'est pas à la hauteur. En outre l'absence de moyens, notamment en termes de personnels, d'équipements, de bâtiments, va rendre insupportable la pression sur les personnels des CROUS (il faut urgemment le dégel du plafond d'emplois des CROUS). L'absence de moyens va aussi entraîner des risques en terme de sécurité et risque fort de rendre cette mesure en grande partie inapplicable : personnels comme étudiants, tous seront en réalité perdants.

Concernant enfin la PSC, FO ESR prend acte de ce que le ministre respecte cette année un engagement qu'il a pris par écrit en annonçant le financement par l'État de la contribution employeur pour les universités. Il n'en reste pas moins que la plupart des personnels ne veulent pas de cette PSC qui leur est imposée. Avec eux, FO ESR demande la renégociation de l'accord, sur la base notamment de la liberté d'adhésion, de la solidarité actifs/retraités, de l'inclusion de la prévoyance, de cotisations adaptées aux situations familiales et sans options.

###

\* Lors de ce CSA FO ESR a fait une déclaration spécifique sur le projet de fusion AMUE/CINES/ABES : à trouver [ici](#).

\* CR du CSA : [ici](#).